

Commune de JOZE

Evaluation PEDT 2022 -2023

Porteurs du projet

Commune de JOZE appartenant au territoire communautaire CCEDA (14 communes)

Coordonnées Mairie :	04.73.70.20.24 - mairie.joze@orange.fr
Maire signataire de la convention :	M. PEYNON Daniel
Adjointe à l'enfance et Jeunesse :	Mme FORESTIER Annick
Coordonnatrice PEDT :	Mme TONTINI Sylvie

Contexte

La réforme engagée en 2013 par le gouvernement dans le cadre de la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école publique a entraîné une nouvelle organisation du temps scolaire de l'enfant. Les élus de la commune de JOZE ont de suite mis en place une organisation scolaire, périscolaire et extrascolaire permettant d'assurer un meilleur équilibre des temps de l'enfant tout en respectant son rythme. Les élus ont ainsi défini les orientations d'une politique éducative incluant tous les acteurs de la commune intervenant auprès des enfants. Un PEDT est élaboré afin de coordonner les activités éducatives et assurer la cohérence des actions conduites sur l'ensemble des temps de l'enfant : une synergie multi partenariale doit se mettre en place afin d'offrir une complémentarité éducative ! Une labellisation plan mercredi complètera ces objectifs.

La prise de compétence par la communauté de communes Entre Dore et Allier a eu lieu à la rentrée 2022, prenant en charge le centre de loisirs des mercredis et l'accueil extrascolaire. La commune de Joze garde la gestion du périscolaire Matin & soir.

Instances de pilotage et coordination

- **Le comité de pilotage** qui valide les bilans et les actions à venir. Il est composé du Maire, de l'adjointe aux affaires scolaires et jeunesse, de la conseillère technique CAF du territoire, de la directrice de l'école, d'un représentant des familles utilisatrices, de représentants d'associations, les directrices du ALSH Mercredis et Matin&soir et du ALSH extrascolaire, du responsable enfance jeunesse CCEDA. ***COPIL le 01/07/2023 (annexe1)***
- **La commission enfance et jeunesse communale**, composée des élus de la commune, assure le suivi politique. ***Réunion commission le 5/10/ 2022, 23/01/2023, 15/06/2023.***
- **Le comité technique** assure la coordination des activités éducatives entre les différentes structures. Il est composé de la directrice, les animatrices périscolaires et des mercredis, la directrice d'école et la directrice du centre extrascolaire. ***Réunion de coordination avec les enseignants et CCEDA le 08/12/2022***
- **Les équipes d'animations** qui assurent l'application des projets pédagogiques avec des réunions bilan trimestrielles : A noter que les équipes d'animation sont identiques pour le périscolaire et les mercredis permettant ainsi ***des échanges journaliers. (annexe 2)***

Territoire, structures concernées et partenaires

- Une école publique de 112 élèves :
Maternelle avec 46 enfants et élémentaire de 66 enfants,
5 classes composées de PS-MS . PS-GS . CP- CE1 . CE2- CM1 . CM1-CM2
L'école est située en centre-ville. Elle est attenante à la Mairie, face au local périscolaire et proche de la maison de l'enfance ou de l'association desservies par un chemin piétonnier.
- Un accueil périscolaire avant l'école, à midi et après l'école avec 1 directrice et 5 animatrices
Capacité d'accueil : **45 enfants** dont 15 de -6 ans et 30 de +6 ans
Accueil déclaré auprès de SDJES les matins et soirs
Accueil non déclaré le temps de midi
- Un centre de loisirs mercredis périscolaires intercommunal depuis la rentrée 2022, avec 1 directrice et 3 animatrices.
Capacité d'accueil **44 enfants** : dont 16 enfants de 6 ans et 28 enfants de +6 ans
- Un accueil extrascolaire intercommunal depuis la rentrée 2022.
- Des associations locales : sportives et culturelles.
- Une permanence hebdomadaire du réseau Médiathèque intercommunal.
- Une permanence bi-hebdomadaire du relais petite enfance intercommunal.
- Des intervenants extérieurs.
- Les parents.

Orientations éducatives politiques

Objectif n°1 : Donner l'accès aux enfants de la commune à des activités variées qui respectent leurs rythmes et leurs besoins.

Objectif n°2 : Instaurer une interaction entre les différents acteurs de la commune intervenant auprès des enfants afin de développer une complémentarité éducative aux apprentissages scolaires.

Objectif n°3 : Permettre aux familles d'améliorer l'équilibre vie familiale et vie professionnelle

Evaluations des objectifs

Quelques chiffres !

EFFECTIF DE L'ECOLE DE 2018 à 2022

Période	Nb d'élèves	Nb d'enfant maternelle	Nb d'enfant primaire
2018-2019	107	28	79
2019-2020	102	29	73
2020-2021	114	37	77
2021-2022	115	42	73
2022-2023	112	46	66

EFFECTIF DU PERISCOLAIRE Matin & soir

De sept 2021– août 2022	7h-8h20	16h30 – 18h30
Enfants de – de 6 ans	1 199 h	2 312 h
Enfants de + de 6 ans	2 640 h	4 102 h

De sept 2022 – août 2023	7h-8h20	16h30 – 18h30
Enfants de – de 6 ans	1 933 h	2 786 h
Enfants de + de 6 ans	2 962 h	4 980 h

CONCLUSION

Cette année, nous dénombrons 7 élèves en moins dans le primaire mais nous avons 4 élèves en plus en maternelle par rapport à l'an passé, nous restons donc à un nombre constant sur l'ensemble (112 élèves contre 115 l'an passé).

En ce qui concerne le périscolaire, une augmentation des heures est à noter. Cela démontre un réel besoin et nous conforte dans l'idée de développer ce service.

L'équipe périscolaire est en place depuis de nombreuses années. Les salariées se connaissent bien. De plus, elles ont toutes un rôle au niveau de l'école, de la cantine ou d'associations que les enfants peuvent fréquenter. Les enfants sont donc très à l'aise avec le personnel qui les connait très bien. C'est un avantage pour les uns comme pour les autres.

Un de nos objectifs politiques concernant l'enfance est de **bien veiller à son rythme**. En effet, dans un monde sans cesse en mouvement, nous jugeons plus opportun de les laisser « souffler », de leur permettre de rêvasser et de les cocooner....

Leur présence en périscolaire matin et soir est échelonnée. Ils peuvent arriver entre 7 h et 8h20 et partir entre 16h30-18h30. De plus, ils ne viennent pas forcément tous les jours. C'est pourquoi, il est difficile d'organiser des activités trop longues ! De par cette organisation, nous ne pouvons pas nous rendre à d'éventuelles visites ni de faire intervenir quelqu'un..

Les animatrices regorgent d'astuces pour trouver des activités pouvant être prises ou laissées en cours de route....

Ce choix d'être à l'écoute des enfants a été fait depuis plusieurs années maintenant et nous nous sommes organisés en conséquence... et avec le recul, nous pensons que c'est le meilleur pour eux.

L'amplitude horaire est également un plus pour les parents. Nous sommes le seul centre sur le secteur à proposer cette amplitude (7h-18h30) ! Nous avons su adapter les horaires du centre aux horaires de travail comme ils le demandaient.

La commune met tout en œuvre pour garder un périscolaire de qualité tant au niveau du personnel qu'au niveau des activités.

Il faut, toutefois, prendre en considération qu'il n'est pas simple de trouver un personnel pour un temps partiel en 3 phases : le matin, le midi et le soir. Ce personnel se doit d'être sur la commune...

La pause méridienne n'est pas déclarée. Il y a deux services : Le premier pour les plus grands de 12h-12h45 et le second pour les plus petits de 12h45-13h30. Quand un groupe mange, l'autre est en récréation. Pour les plus petits, une sieste est proposée dès 13h45.

Les repas sont élaborés par une cantinière. Les achats sont faits au maximum sur la commune confortant le commerce local.

Annexes :

CR du COPIL du 1 juillet 2023

CR des réunions animateurs période septembre 2022 à aout 2023

Tableaux : Evaluation. 2022-2023. Tableau pedt OBJECTIFS .xlsx

EVALUATION DU PERISCOLAIRE MATIN & SOIR - JOZE

Objectif n° 1 : Donner l'accès aux enfants de la commune à des activités variées qui respectent leurs rythmes et leurs besoins

	Point positif	Point négatif	Remarques
Les activités sont-elles de qualité, variées et nombreuses ?	Proposition d'activités variées, diversifiées et libres. En lien avec le projet d'école.	Un temps d'accueil court, les présences des enfants sont variables : Ce ne sont pas forcément les mêmes enfants le matin et le soir, et d'un jour à l'autre entrave le suivi éducatif de l'équipe.	
	Amélioration de l'organisation		Du temps de préparation a été donné à l'équipe. Les activités proposées sont en lien étroit avec l'école.
Est-ce que l'organisation permet de respecter le rythme et le besoin des enfants ?	Laisser l'enfant se réveiller le matin et "souffler" le soir après l'école... Ne rien imposer en termes d'activité.	Le temps avant l'école où les enfants ne sont pas toujours bien réveillés et le temps après l'école où ils ressentent le besoin de se reposer font que les enfants ne sont guère motivés pour réaliser une activité imposée.	Atelier proposé en autonomie au choix de l'enfant.

Objectif n° 2 : Instaurer une interaction entre les différents acteurs de la commune intervenant auprès des enfants afin de développer une complémentarité éducative aux apprentissages scolaires .

	Point positif	Point négatif	Remarques
Quelles interactions avec les différents acteurs intervenant auprès des enfants ?	Réunions de coordination entre élus, enseignants et associations régulières.	Difficulté de mobiliser régulièrement tous les acteurs autour d'une table.	Minimum deux fois par an.
	Relations avec les associations de proximité afin d'offrir des activités tel que le cirque, la danse, ou encore le théâtre.	Souvent les intervenants des associations sont bénévoles et donc pas toujours libres au moment du périscolaire.	Pour palier à ce manque d'activités sportives et pour privilégier la relation avec les associations, un accord entre le personnel communal, les associations et les parents a été conclu pour que les enfants inscrits puissent être transférés par le personnel de l'ALSH à la salle des fêtes attenante où se passent les cours.
	Depuis septembre 2022, le Pedt est réduit au périscolaire matin et soir et à l'école. Le PEDT Communal s'articule avec celui de la communauté de communes.		
Quelle complémentarité éducative avec les acteurs ?	Le centre s'applique de proposer des activités en lien avec le projet d'école	Du fait du temps court sur le matin et soir, peu d'associations peuvent intervenir.	
	Relation étroite entre l'école et le périscolaire. Proximité école et Périscolaire matin & soir. Réunions de coordination entre les acteurs.	La complémentarité avec le temps extra scolaire est à développer.	L'équipe Périscolaire intervient aussi à l'école (Atsem, pause méridienne, service cantine...)

Objectif n° 3 : Permettre aux familles d'améliorer leur équilibre vie familiale et vie professionnelle

	Point positif	Point négatif	Remarques
Comment améliorer l'équilibre vie familiale et vie professionnelle ?	Amplitude horaire 7h-18h30 permet aux parents d'organiser leur journée.		L'amplitude horaire donne du temps aux parents pour rentrer ou aller au travail situé en moyenne à 45 mn de distance. Cela leur évite de faire trouver un autre moyen de garde pour 15mn/20 mn...
	Inscriptions valant réservation sont faites sur l'année.		
	Le tarif est calculé à raison de 3 tranches de quotient familial et facturé à la demi-heure.		



ALSH Péri scolaire Matin et Soir
Place Marignier - 63350 JOZE

Accueil de Loisirs périscolaire matin et soir COPIL du 1^{ER} juillet 2023

Bilan année 2022.2023 (septembre 2022 – juillet 2023)

Organisation ALSH :

Organisateur

Mairie de Joze :
M. Daniel Peynon , Maire
24 rue Maréchal de Turenne - 63350 JOZE

Responsables Enfance

Madame Annick Forestier
Madame Sylvie Tontini

Fonctionnement

L'alsh est situé face à l'école, place Marignier à Joze
Ouvert tous les jours durant la période scolaire de 7h à 8h20 et de 16h30 à 18h30.
Les arrivées se font de manière échelonnée entre 7h et 8h20 et de même pour les départs le soir entre 16h30 et 18h30.

Equipe pédagogique

Directrice	Sylvie TONTINI
Animatrices du matin	Annabelle DUPLANTIER - Elodie CHAPUT
Animatrices du soir	Claudia MOSNIER - Camille ROUSSEL Coralie MAGNAUD

Effectifs

113 enfants inscrits à l'école de Joze répartis en 5 classes de la PS au cm2.
Nous avons en nombre d'inscrits : Moins de 6 ans : 30 enfants
 Plus de 6 ans : 42 enfants
En moyenne, nous accueillons 16 enfants de + 6 ans et 9 enfants de - de 6 ans matin et soir.

Bilan financier

Tarifs parents

Le tarif varie selon le quotient familial et suivant à l'heure réelle de présence.

Quotient familial. (Revenu + allocations mensuel/nb de parts).
Celui-ci comprend 3 tranches : 0-900 | 901 à 1300 | 1301 et +

Heures de présence

Elles sont notées sur une fiche de présence quotidienne, nominative.
Des tranches horaires par demi-heure
Le goûter est compris dans le tarif.

Bilan janvier 2022 – décembre 2022

RECETTES	
Participation des familles	11 097 €
Prestations CAF	8 017 €
Subv et presta service communal	8 022 €
Total	27 136 €

DEPENSES	
De structure	19400- ACTIVITE€
Des activités	5 732 €
Du personnel	19 400 €
	27 136 €

Bilan des activités

Le projet pédagogique est disponible sur le site de la mairie et laissé à disposition des parents sur le centre. Il suit le thème de l'école qui, cette année, était sur les métiers.

Nous respectons le rythme des enfants et nous n'imposons rien. On fait des propositions d'activités, ils sont libres d'y participer ou non.

Activités du matin (7h-8h20)

Pour ceux qui le souhaitent, ils peuvent prendre leur petit déjeuner sur place (petit déjeuner fourni par les parents).

Les activités proposées du matin sont :

- **Coloriage** avec divers dessins en fonction des saisons, du temps, des désirs des enfants : affichage dans la salle ou les enfants ramènent leur coloriage.
- **"Raconte tapis"** avec lecture d'un conte par une animatrice.
- **Activités bricolage** pour décorer la salle.
- **Jeux de société, jeux de cartes.**
- **Jeux libres.**

Activités du soir (16h30-18h30)

Entre 16h30 et 17h, nous proposons un goûter collectif qui se compose de gâteaux sous emballage ou des fruits ou des laitages.

Les activités sont proposées en attendant les parents. Les enfants font selon leur envie :

- **Activités sportives** avec du matériel éducatif qui se passent, suivant le temps, à la salle des fêtes, dans la cour de l'école ou sur le terrain de basket.
- **Billard.**
- **Coloriage divers** selon le thème, pour décorer la cantine ou la salle.
- **Activités bricolage.**
- **Jeux de société, de cartes.**
- **Jeux de rôles. : sur le thème des métiers**

Il faut que ce soit des activités, des jeux assez courts du fait du peu de temps que nous disposons avec les enfants.

._*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*



ANNEXE 2 . Synthèse réunions équipes

ALSH Péri scolaire Matin et Soir
Place Marignier – 63350 JOZE

SYNTHESE DES REUNIONS ENTRE EQUIPE ALSH et EQUIPE SCOLAIRE

Septembre 2022 – juillet 2023

Le fait que l'équipe ALSH est en lien direct avec l'équipe pédagogique de l'école facilite grandement les échanges. Les rencontres nombreuses, plus ou moins denses sont toujours dignes d'intérêt afin d'organiser au mieux le temps de l'enfant et des activités pendant le péri scolaire.

L'ALSH est ouvert tous les jours d'école, le matin 7h-7h20 et le soir 16h15 – 18h30

5 animatrices sont présentes : Elodie-Camille – Anabelle et Coralie et directrice : Sylvie Tontini

Points positifs

- Bonne entente entre nous.
- Beaucoup d'idées créatives, un bon planning (activités-sports).
- Les enfants sont très sympas, pas de souci majeur.
- On a tous les dossiers d'inscription à disposition.
- La liste des PAI est affichée et on a les médicaments sur place (pour certains).
- Les familles aussi sont sympas.
- Budget alloué par la commune pour nos activités manuelles.
- On dispose du matériel de sport assez conséquent de l'école qui est stocké à la salle des fêtes.

Points négatifs

- activités simples, faciles et sans prendre beaucoup de temps car peu de temps au centre
- manque de motivation chez les enfants pour suivre une activité, ils ont besoin de se « lâcher prise ».
- attention à l'occupation de la salle des fêtes par la mairie (ex : don du sang) ou par les associations
- pas de toilettes adaptés aux plus petits , ni de lavabos.

Demandes diverses

- achat de panneaux de baskets plus pratique à déplacer
- achat de nouveaux jeux de société

Fait le 8 juillet 2023